

paulo ante, num. 5. Græc. Scholia hos mercatores demones appellant, qui pro deliciis et peccatis hominibus emant et vendant, prout Isaias ait. *Ece in iniquitatibus vestris vendit estis*. Sive ergo isti dolentes perisse instrumentum animas inescandi, sive avari mercatores, longè salubri, dicentes :

VERS. 16. — *V. E, V. E, CIVITAS ILLA MAGNA, QUÆ AMICITA ERAT BYSSO ET COCCO*, id est, que omni deliciarum genere allecchab et divitiarum ;

VERS. 17, 18. — *QUIA UNA HORA*, brevique momento, eam omnia isthæc ornamenta et illecebata destituerunt. *ET OMNIS GUERNATOR, ET OMNES*, etc. *Pro omnes qui in lacum navigant*, Veronens. et Dionysianus codices Græci habent : *Πᾶσι ἐπὶ τῶν πλοίων πλοῖον*, id est, quicumque navigiis navigat ; Germanus habet : *Πᾶσι ἐπὶ τῶν πλοίων πλοῖος*, id est, omnis turba navigio utens ; puto interpretem pro πλοῖον legisse λῆγον, quod stagna et plaudes significat, vel aliud simile. Sensus autem loci est quod omnes quibus cum Babylone illa negotium fuit, sive principes gubernatores, sive cives et mercatores, per mare pauperiem fugientes, et ut immodicè discescant hinc illic discursantes, longè animo steterunt à Babylone, à damnatione ejus abhorrentes, et dicentes : *QUE SIMILIS CIVITATI HUIUS MAGNÆ ?*

VERS. 19. — *ET MISERUNT SUPER CAPITA SUA PULVEREM*, infructuose ac nimis seræ penitentie signum ; *ET CLAMAVÉRUNT... DICENTES : V. E, V. E, CIVITAS ILLA*, etc. Dolent et plangunt super tam repentinâ eversione civitatis magnæ, ejuis ob luxum et sumptus immodicos magnam ex pretiosis quibusque mercibus, terrâ marique præserunt, quæstum faciebant. Græca Scholia longè secus explicant, nec opinor, malè. Per mare vitam presentem intelligunt nullis ac variis agitata tumultuum fluctibus ; per navigia maris hujus, id est, mundi superventium negotiorum impressiones et impetus, quibus uti navigiis in hac vitâ nunc hinc nunc illuc agimur. Gubernatores, utpote regendæ navis peritos, eos qui tutos sese ab hujus mundani maris æstibus et fluctibus servant, piam scilicet ac moderatam vitam degentes. Nautas et omnes in hoc mari operantes, eos qui adversus mundi fluctus et turbine laborant quotidie manibus operantes, ne otiosos illos dies Domini inveniat habentes pro axioma illo sapientis Ecclesi. 9 : *Quodcumque potest facere manus tua, instanter operare, quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia erunt apud in-*

On le trouve dans les critiques d'Angleterre. *D'âmes d'hommes*, c'est-à-dire, d'hommes en général, selon la façon de parler usitée dans toutes les langues, et en particulier dans la langue sainte (Gen. 46, 26). Mais ici, comme S. Jean oppose les hommes aux esclaves, il faut entendre par hommes les hommes libres ; car on vend tout, esclaves et libres, dans une ville d'un si grand abord. D'autres, au contraire, veulent par les âmes entendre les esclaves qui n'ont que leur âme en leur puissance (Grot. sur ce verset) ; mais le premier sens paraît meilleur.

18. *Le lieu de son embrasement* ; Græc : *La fumée de son embrasement*, ce qui convient mieux à ce qui est dit, chap. 19, v. 3 : *Et sa fumée s'éleva aux siècles des siècles*.

20. *Réjouissez-vous sur elle*. La voix dont il est parlé

feros quò tu properas, li ergo omnes inevitabilem vite hujus finem diemque judicii brevi fore præsentientes, priusquam veniat, observant ; et ab hæc Babylone longè stant ; ab impiorum scilicet consortio et imitatione procul fugientes, et ob horrorem Babylonicæ ruina cinere caput aspergentes, id est, penitentiam in iis quæ minus rectè egerent, faciunt.

VERS. 20. — *EXCITA SUPER EAM, COELUM*, id est, celestis conversationis homines, vel angeli ; *ET SANCTI APOSTOLI ET PROPHETÆ*. Ad congratulationem de impie meretricis et Babylonis eversione sancti invitabantur, quia, inquit, *JUDICAVIT DEUS JUDICIUM VESTRUM DE ILLA*, id est, quod diu de illâ judicium fieri optabatis dicentes : *Quòusque, Domine, non vindicabis sanguinem nostrum ?* id jam adversus eam tulit Dominus.

VERS. 21. — *ET SUSTULIT ANGELUS UNUS LAPIDEM QUASI MOLAREM MAGNUM, ETC.* Ne mysticè cogamur exponere, puto hunc angelum reverè tali habitu ac specie Joanni apparuisse, mittens grande saxum instar molæ in mare, et dicens : *Hoc impetu*, etc. *Pro hæc Græci habent ὁ τῶς*, id est, sic ; interpret legit τῶς, id est, hoc impetu. Nihil autem aliud significatur iis verbis, quàm uti missa in mare mola nusquam postea apparet, sic eversâ Babylone impiâ, nusquam postea, ne vestigia quidem ejus, apparuit. Quod autem de mysticâ Babylone dicit, de Chaldaicâ autè prædixit Jeremias, cap. 51, dicens : *Cumque compleveris legere librum istum, ligabis ad eum lapidem, et projecies illum in medium Euphratem, et dices : Sic submergetur Babylon, et non consurget à facie afflictionis quam ego adducam super eam, et dissolvetur*.

VERS. 22. — *ET VOX CITHARÆDORUM, ETC.* ; *ET OMNIS ARTIFEX, ETC., NON INVENIETUR IN TE AMPLIUS* ; id est, nullis jam tibi deliciis tuis, nullis mercium tuarum fructibus uti frui post hæc dabitur. *ET VOX MOLÆ NON AUDIETUR IN TE AMPLIUS* ; id est, nullus posthæc in esum tibi delicatus panis moletur ; ut enim Ecclesiast. 14 scribitur, *non est apud inferos invenire cibos*.

VERS. 23. — *ET LUX LUCERÆ TUE NON LUCEBIT IN TE AMPLIUS*, id est, nulla tibi ad consolationem fulgebunt claritas densissimis ac perpetuis obsita tenebris. *ET VOX SPONSI ET SPONSÆ NON AUDIETUR IN TE ADHUC*, sive posthæc autè amplius ; est enim græcè *τε*. Nulla ad te exhiberandum nuptialia cantica celebrabuntur. *QUIA MERCATORES TUI ERANT PRINCIPES TERRÆ*, v. 4, est ici adressée aux apôtres et aux prophètes ; et Dieu montre par là qu'il découvre aux âmes saintes les jugements qu'il exerce sur la terre. D'où vient qu'il en est loué par ces âmes bienheureuses, chap. 19, v. 1, 2.

21. *Un ange fort leva*, imité de Jérémie, chap. 54, v. 65, 64.

22. *Et la voix... des musiciens...*, et le bruit de la meule... *Et la lumière*. Imité de Jérémie, chap. 25, v. 10. Tout est triste, tout est ténébreux, tout est mort dans une ville saignée. *Tes marchands étaient des princes de la terre* ; imité d'Ézéchiel, chap. 27, v. 25, au sujet de la ruine de Tyr. En général il faut conférer tout ce chapitre avec le 27^e d'Ézéchiel.

24. *Et on a trouvé dans cette ville le sang des prophètes, et le sang des saints, et le sang de tous ceux qui ont été tués*

n. e., id est, præ avaritiâ suâ et opulentia omnes in terrâ versutiis et usuris suis opprimebant : quia in VENEFICIS TUIS ERRAVERUNT OMNES GENTES, sive ad litem, intoxicationibus, sive spiritualiter, pravus doctrinis et pessimis exemplis, quibus omnes inficiebant.

sur la terre. Tout ce qu'il y a eu de martyrs dans les provinces ont péri par les décrets et par les exemples de Rome ; et pour étendre encore plus loin cette pen-

CAPUT XIX.

1. Post hæc audivi quasi vocem turbarum multarum in cælo dicentium : *Alleluia* ; salus, et gloria, et virtus Deo nostro est :

2. Quia vera et justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretricis et Babylonis eversione sancti invitabantur, quia, inquit, *JUDICAVIT DEUS JUDICIUM VESTRUM DE ILLA*, id est, quod diu de illâ judicium fieri optabatis dicentes : *Quòusque, Domine, non vindicabis sanguinem nostrum ?* id jam adversus eam tulit Dominus.

VERS. 21. — *ET SUSTULIT ANGELUS UNUS LAPIDEM QUASI MOLAREM MAGNUM, ETC.* Ne mysticè cogamur exponere, puto hunc angelum reverè tali habitu ac specie Joanni apparuisse, mittens grande saxum instar molæ in mare, et dicens : *Hoc impetu*, etc. *Pro hæc Græci habent ὁ τῶς*, id est, sic ; interpret legit τῶς, id est, hoc impetu. Nihil autem aliud significatur iis verbis, quàm uti missa in mare mola nusquam postea apparet, sic eversâ Babylone impiâ, nusquam postea, ne vestigia quidem ejus, apparuit. Quod autem de mysticâ Babylone dicit, de Chaldaicâ autè prædixit Jeremias, cap. 51, dicens : *Cumque compleveris legere librum istum, ligabis ad eum lapidem, et projecies illum in medium Euphratem, et dices : Sic submergetur Babylon, et non consurget à facie afflictionis quam ego adducam super eam, et dissolvetur*.

VERS. 22. — *ET VOX CITHARÆDORUM, ETC.* ; *ET OMNIS ARTIFEX, ETC., NON INVENIETUR IN TE AMPLIUS* ; id est, nullis jam tibi deliciis tuis, nullis mercium tuarum fructibus uti frui post hæc dabitur. *ET VOX MOLÆ NON AUDIETUR IN TE AMPLIUS* ; id est, nullus posthæc in esum tibi delicatus panis moletur ; ut enim Ecclesiast. 14 scribitur, *non est apud inferos invenire cibos*.

VERS. 23. — *ET LUX LUCERÆ TUE NON LUCEBIT IN TE AMPLIUS*, id est, nulla tibi ad consolationem fulgebunt claritas densissimis ac perpetuis obsita tenebris. *ET VOX SPONSI ET SPONSÆ NON AUDIETUR IN TE ADHUC*, sive posthæc autè amplius ; est enim græcè *τε*. Nulla ad te exhiberandum nuptialia cantica celebrabuntur. *QUIA MERCATORES TUI ERANT PRINCIPES TERRÆ*, v. 4, est ici adressée aux apôtres et aux prophètes ; et Dieu montre par là qu'il découvre aux âmes saintes les jugements qu'il exerce sur la terre. D'où vient qu'il en est loué par ces âmes bienheureuses, chap. 19, v. 1, 2.

21. *Un ange fort leva*, imité de Jérémie, chap. 54, v. 65, 64.

22. *Et la voix... des musiciens...*, et le bruit de la meule... *Et la lumière*. Imité de Jérémie, chap. 25, v. 10. Tout est triste, tout est ténébreux, tout est mort dans une ville saignée. *Tes marchands étaient des princes de la terre* ; imité d'Ézéchiel, chap. 27, v. 25, au sujet de la ruine de Tyr. En général il faut conférer tout ce chapitre avec le 27^e d'Ézéchiel.

24. *Et on a trouvé dans cette ville le sang des prophètes, et le sang des saints, et le sang de tous ceux qui ont été tués*

n. e., id est, præ avaritiâ suâ et opulentia omnes in terrâ versutiis et usuris suis opprimebant : quia in VENEFICIS TUIS ERRAVERUNT OMNES GENTES, sive ad litem, intoxicationibus, sive spiritualiter, pravus doctrinis et pessimis exemplis, quibus omnes inficiebant.

sur la terre. Tout ce qu'il y a eu de martyrs dans les provinces ont péri par les décrets et par les exemples de Rome ; et pour étendre encore plus loin cette pen-

1. Post hæc audivi quasi vocem turbarum multarum in cælo dicentium : *Alleluia* ; salus, et gloria, et virtus Deo nostro est :

2. Quia vera et justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretricis et Babylonis eversione sancti invitabantur, quia, inquit, *JUDICAVIT DEUS JUDICIUM VESTRUM DE ILLA*, id est, quod diu de illâ judicium fieri optabatis dicentes : *Quòusque, Domine, non vindicabis sanguinem nostrum ?* id jam adversus eam tulit Dominus.

VERS. 21. — *ET SUSTULIT ANGELUS UNUS LAPIDEM QUASI MOLAREM MAGNUM, ETC.* Ne mysticè cogamur exponere, puto hunc angelum reverè tali habitu ac specie Joanni apparuisse, mittens grande saxum instar molæ in mare, et dicens : *Hoc impetu*, etc. *Pro hæc Græci habent ὁ τῶς*, id est, sic ; interpret legit τῶς, id est, hoc impetu. Nihil autem aliud significatur iis verbis, quàm uti missa in mare mola nusquam postea apparet, sic eversâ Babylone impiâ, nusquam postea, ne vestigia quidem ejus, apparuit. Quod autem de mysticâ Babylone dicit, de Chaldaicâ autè prædixit Jeremias, cap. 51, dicens : *Cumque compleveris legere librum istum, ligabis ad eum lapidem, et projecies illum in medium Euphratem, et dices : Sic submergetur Babylon, et non consurget à facie afflictionis quam ego adducam super eam, et dissolvetur*.

VERS. 22. — *ET VOX CITHARÆDORUM, ETC.* ; *ET OMNIS ARTIFEX, ETC., NON INVENIETUR IN TE AMPLIUS* ; id est, nullis jam tibi deliciis tuis, nullis mercium tuarum fructibus uti frui post hæc dabitur. *ET VOX MOLÆ NON AUDIETUR IN TE AMPLIUS* ; id est, nullus posthæc in esum tibi delicatus panis moletur ; ut enim Ecclesiast. 14 scribitur, *non est apud inferos invenire cibos*.

VERS. 23. — *ET LUX LUCERÆ TUE NON LUCEBIT IN TE AMPLIUS*, id est, nulla tibi ad consolationem fulgebunt claritas densissimis ac perpetuis obsita tenebris. *ET VOX SPONSI ET SPONSÆ NON AUDIETUR IN TE ADHUC*, sive posthæc autè amplius ; est enim græcè *τε*. Nulla ad te exhiberandum nuptialia cantica celebrabuntur. *QUIA MERCATORES TUI ERANT PRINCIPES TERRÆ*, v. 4, est ici adressée aux apôtres et aux prophètes ; et Dieu montre par là qu'il découvre aux âmes saintes les jugements qu'il exerce sur la terre. D'où vient qu'il en est loué par ces âmes bienheureuses, chap. 19, v. 1, 2.

21. *Un ange fort leva*, imité de Jérémie, chap. 54, v. 65, 64.

22. *Et la voix... des musiciens...*, et le bruit de la meule... *Et la lumière*. Imité de Jérémie, chap. 25, v. 10. Tout est triste, tout est ténébreux, tout est mort dans une ville saignée. *Tes marchands étaient des princes de la terre* ; imité d'Ézéchiel, chap. 27, v. 25, au sujet de la ruine de Tyr. En général il faut conférer tout ce chapitre avec le 27^e d'Ézéchiel.

VERS. 24. — *ET IN EA SANGUIS PROPHE TARUM ET SANCTORUM INVENTUS EST, ETC.*, id est reproborum collectio, omnium prophetarum et martyrum pro Christo occisorum rea inventa est.

sée, ceux qui répandent le sang innocent portent la peine de tout le sang innocent répandu depuis le sang d'Abel (Math. 23, 35).

CHAPITRE XIX.

1. Après cela j'entendis dans le ciel un bruit comme d'une grande troupe, qui disait, *Alleluia* ; salut, gloire et puissance à notre Dieu :

2. Parce que ses jugements sont véritables et justes, parce qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs que ses mains ont répandu.

3. Et ils dirent une seconde fois, *Alleluia*. Et la fumée de son embrasement s'éleva dans les siècles des siècles.

4. Alors les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu qui était assis sur le trône, en disant : *Amen, alleluia*.

5. Et il sortit du trône une voix, qui dit : Loeuz notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs, et qui le craignez, petits et grands.

6. Et j'entendis un bruit comme d'une grande troupe, comme le bruit de grandes eaux, et comme de grands coups de tonnerre, qui disaient : *Alleluia*, parce que le Seigneur notre Dieu, le Tout-Puissant règne.

7. Réjouissons-nous, soyons dans la joie, et donnons-lui gloire ; parce que les noces de l'Agneau sont venues, et que son épouse s'est préparée.

8. Et il lui a été donné de se vêtir d'un fin lin net et blanc ; et ce fin lin est la justice des saints.

9. L'Ange me dit alors : Ecrivez : Heureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'Agneau ; et il ajouta : Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Aussitôt je me jetai à ses pieds pour l'adorer ; mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire ; je suis serviteur comme vous, et comme vos frères, qui ont rendu témoignage à Jésus ; adorez Dieu, car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus.

11. Je vis alors le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc : celui qui était dessus s'appelait le Fidèle et le Vritable, qui juge et qui combat justement.

12. Ses yeux étaient comme une flamme de feu ; il avait plusieurs diadèmes sur sa tête, et un nom écrit que nul ne connaît que lui.

13. Il était vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu.

14. Les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtus d'un fin blanc et pur.

15. Et il sort de sa bouche une épée à deux tranchants, pour en frapper les nations, car il les gouvernera avec un sceptre de fer ; et c'est lui qui foule la cive du vin de la fureur et de la colère de Dieu tout-puissant.

16. Et il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs.

17. Et vidi unum angelum stantem in sole, et clamavit voce magna dicens omnibus avibus que volabant per medium caeli : Venite, et congregamini ad cenam magnam Dei :

18. Ut manducetis carnes regum, et carnes tribunorum, et carnes fortium, et carnes eorum, et sedentium in ipsis, et carnes omnium liberorum, et servorum, et ipsillorum, et magnorum.

19. Et vidi bestiam, et reges terre, et exercitus eorum congregatos, ad faciendum praelium cum illo qui sedebat in equo, et cum exercitu ejus.

20. Et apprehensa est bestia, et cum ea pseudo-propheta, qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos qui acciperant characterem bestiae, et qui adoraverunt imaginem ejus. Vivi missi sunt in stagnum ignis ardentis sulphure.

21. Et ceteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius, et omnes aves saturatae sunt carnis eorum.

17. Et je vis un ange debout dans le soleil, qui cria à haute voix, en disant à tous les oiseaux qui volaient par le milieu de l'air : Venez, et assemblez-vous au grand souper de Dieu,

18. Pour manger la chair des rois, la chair des officiers de guerre, la chair des forts, la chair des chevaux et des cavaliers, la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands.

19. Et je vis la bête et les rois de la terre, et leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui était monté sur le cheval et à son armée.

20. Mais la bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avait fait les prodiges en sa présence, par lesquels il avait séduit ceux qui avaient reçu le caractère de la bête, et qui avaient adoré son image; et les deux furent jetés vivs dans l'étang brûlant de feu et de soufre.

21. Les autres furent tués par l'épée qui sortait de la bouche de celui qui était monté sur le cheval; et tous les oiseaux se soulèrent de leurs chairs.

COMMENTARIA.

VERS. 1. — POST HAEC AUDIVI QUASI VOCEM MAGNAM TUBARUM MILITARUM. Vitis librorum inoleverat error, ut pro tubarum scriberetur tubarum. Graece sic, *ἡ τῶν πολεμικῶν*, id est, turbae multae. Paulo ante admoniti sunt sancti de ruinâ Babylonicâ exultare; nunc describuntur gratias agentes in caelo, id est, Ecclesia triumphante ac militante, et dicentes invicem : ALLELUIA, id est, laudate Deum. LAUS ET GLORIA, etc. Nihil est in hac gratiarum acti- ne difficile; tantum Latina paulo distant à Graecis, et Graeca nonnihil inter se. Germanicus codex habet : *ἡ σωτηρία, καὶ ἡ δόξα, καὶ ἡ τιμὴ, καὶ ἡ δόξα, καὶ ἡ τιμὴ, καὶ ἡ δόξα, καὶ ἡ τιμὴ*, id est, salus et gloria, et honor, et potestas Domino Deo nostro. Dionys. habet, *καὶ ἡ δόξα, καὶ ἡ τιμὴ, καὶ ἡ δόξα, καὶ ἡ τιμὴ*. Veronensis habet tantum : *τῶ ἑαυτῶν ἡ δόξα*, neque habet *Κυρίου*.

VERS. 2. — QUA VERA ET JUSTA JUDICIA SUNT EJUS, id est, justissimam sententiam totius de meretricio, et veram, non ex vada suspitione ortam.

QUE CORRUPTI TERRAM IN PROSTITUTIONE SCA, in sua idololatriâ aliis, seu sceleribus. Vide cap. 17. (Menochius.)

VERS. 3. — ET FUMUS EJUS, meretricis scilicet, id est, incendii ejus memoria, ascendit in secula, id est, tanquam oblivioni erit.

VERS. 4. — ET CEDERENT VIGINTI QUATOR SENIORES, etc. Per 24 seniores, 12 patriarchae et 12 prophete corumque filii et omnes veteris Testamenti intelliguntur electi; sic per quatuor animalia, quatuor Evangelistae, et omnes qui evangelicam fidem susceperunt; et omnes DEUM SEDENTEM IN THRONO, id est, Christum ad dexteram Patris sedentem ADORAVERUNT dicentes : AMEN, ALLELUIA.

VERS. 5. — ET VOX EXIIT DE THRONO, id est, à majestate Dei; quidam exponunt à Seraphim dicens :

1. Après cela l'entendis... Les saints invités à louer Dieu, chap. 18, v. 20, le font ici avec un grand éclat; et S. Jean, selon sa coutume, après les spectacles les plus affreux, en représente de plus doux.

7. Réjouissons-nous... Les noces de l'Agneau sont ve-

LAUDEM DICITE DEO NOSTRO, OMNES SANCTI EJUS, vel servi; Graeci et *δοξολογία*.

VERS. 6. — ET AUDIVI VOCEM QUASI TURBAE MAGNAE, Graece *ἡ τῶν πολεμικῶν*, id est, turbae multae, ut paulo ante dictum est. ET SICUT VOCEM AQUARUM MILITARUM, id est, popolorum, ut antea; ET TONITRORUM MAGNORUM, id est, immensam, qualis esse solet vox tonitru; DICENTUM : ALLELUIA, quia REGNAVIT DOMINUS, id est, in ruinâ Babylonicâ regem se praesistit.

VERS. 7. — GAUDEAMUS, etc., quia VENERUNT NUPTIAE AGNI, id est, Christi, hoc est, plena et consummata Christi conjunctio cum Ecclesia ab omnibus jam reprobis purgata, assumptis corpore et animâ ad beatitudinem electis. ET UXOR EJUS, id est, sponsa Ecclesia, PREPARAVIT SE, per fidem et gratiam in viâ.

VERS. 8. — ET DATUM EST ILLI, per gloriam in patriâ, ut COOPERIAT SE BYSSINO SPLENDENTI ET CANDIDO, vel puro; ut Graeca habent, *καθάρου*; quid autem sit byssinum, exponit. BYSSINUM ENIM SUNT JUSTIFICATIONES SANCTORUM, id est, fides ac studiosa bonaque fidei opera, quibus Dei gratiâ justificati sunt sancti; quibus qui ad finem usque indutus fuerit in viâ, conceditur ut iis vestitus appareat in patriâ.

VERS. 9. — ET DIXIT MIHI, vel dicit, Graeci *λέγει*. SCRIBE : BEATI QUI AD CENAM NUPTIARUM AGNI VOCATI SUNT, id est, ad aeternam beatitudinis convivium, quod sponsae suae Ecclesiae Christus paravit.

VERS. 10. — ET CECIDI AD PEDES EJUS, vel ante, Graece *ἔπεσθη*, volens adorare; quod ne faceret, inhibuit angelus, quippe qui CONSERVUS esset ejus, et omnium HABENTUM TESTIMONIUM JESU, id est, fidem ejus, sive spiritum prophetiae, ut postea exponit. TESTIMONIUM JESU EST SPIRITUS PROPHETIAE. Unde et Petrus : *Huic omnes*, inquit, *prophetae testimonium perimus*. A occasione de la ruine de l'idolâtrie et de la gloire de l'Eglise, il parle de la gloire éternelle, et ensuite dans le verset 17 du jugement et du supplice éternel.

10. Je me jetai à ses pieds. Ou il prit cet ange pour

hibent; conservum ergo se dicit habentium spiritum prophetiae, non propheticum spiritum, sed prophetiae largiorem Spiritum sanctum.

VERS. 11. — ET VIDI COELUM APERTUM, id est, mysteria omnia caelestia mihi aperte indicata sunt. ET EGCE EQUUS ALBUS, id est, Christi humanitas, innocentia vitæ candida. ET QUI SEDEBAT, etc., Verbum Dei scilicet, quia super naturam humanam sedet divina, eam ut lubet agendo; ET CUM JUSTITIA, id est, justè, JUDICAT ET PUGNAT.

VERS. 12. — OCULI EJUS SICUT FLAMMA IGNIS, ad incendendos pios, non quod reverà sic esset, sed sic illi videbatur. ET IN CAPITE EJUS DIADEMATA MULTA, id est, in Deo Patre, qui est caput Christi, infinita charismata, quibus electos suos muneratur Christus et donat; HABENS NOMEN SCRIPTUM, quod NEMO NOVIT NISI IPSE, juxta illud Pauli Philip. : *Et donavit illi nomen quod est supra omne nomen*, Dei scilicet ineffabile nomen tetragrammaton; hoc enim nomine assumptum hominem donavit Deus, cujus vim et energiam nemo plane novit nisi unus Deus.

VERS. 13. — ET VESTITUS ERAT VESTE ASPERSA SANGUINE, id est, passionis supplicio cruentâ humanitate, quæ delectis fulgorem mortalium oculis nequaquam aspectabilem, ut vestis corpus tegebat; ET VOCABATUR, sive vocatur, Graecè *καὶ λέγεται*, NOMEN EJUS VERBUM DEI; id est, unigenitus Dei Patris Filius, per quem mundo Pater innotuit, ut per verbum externum animi conceptio.

VERS. 14. — ET EXERCITUS QUI SUNT IN COELO, id est, electi omnes et beati, SEQUENTUR EUM IN EQUIS ALBIS, id est, immaculatis corporibus quæ spiritus eorum agit ac regit; VESTITI BYSSINO ALBO ET MUNDO, id est, justificationibus suis, ut antea.

VERS. 15. — ET DE ORE EJUS PROCEdit GLADIUS EX UTRAQUE PARTE ACUTUS. Graecè deest *et utraque parte*; gladius acutus judiciaria est Christi potestas, aut ipsiusmet verbum penetrabilis omni gladio acuto; quo solo damnatus est impius; unde ait : *In quo percussit gentes; ET IPSE REGET EOS IN VIRGA FERREA*, id est, austeritate judicii. ET IPSE CALCAT TORCULAR VINI FERBORIS IRE, sive, ut Graeci, *et ira Dei omnipotentis*. Torcular autem vini divini furoris calcare, est è divini

Jésus-Christi même, et il lui voulait rendre un honneur divin; ou bien, s'il lui voulait rendre un honneur convenable à la nature angélique, et tel que les saints de l'ancien Testament le rendaient aux anges qui leur apparaissent, l'ange refusé de le recevoir d'un apôtre. Aussi S. Jean crut si peu avoir manqué, qu'après l'avertissement de l'ange, il lui rend encore le même honneur que l'ange refusé de recevoir, chap. 22, v. 8, pour équaler le ministère apostolique et prophétique à l'état angélique (Gregor., hom. 8 in Evang. Ed. Ben. l. 1, in Evang. h. 8, n. 2, tom. 1, pag. 1462 et seq.).

11. Je vis... le ciel ouvert. On voit ici une peinture admirable de Jésus-Christ, pour montrer que c'est lui qui a fait tout ce qu'on vient de voir, et qui va achever de détruire les impies dans son dernier jugement.

12. Un nom... que nul ne connaît que lui; son nom est le Verbe de Dieu. 13. Nul autre que lui ne comprend la dignité de ce nom.

13. D'une robe teinte de sang. Il semble qu'il parle

justitiâ adversus impios ultionem, tanquam vinum de prelo exprimerem.

VERS. 16. — ET HABET IN VESTIMENTO ET FEMORE SUO SCRIPTUM. Graeci addunt, *ἡ τιμὴ*, id est, nomen, REX REGUM, etc. Christi vestimentum humanam ipsius naturam significare diximus, similiter et femur significat, quia inde generatio carnalis descendit, ut est Gen. 46 : *Cunctae animae quae ingressa sunt cum Jacob in Aegyptum, egressa sunt de femore illius*. Benè ergo in vestimento suo et femore inscriptum est hoc nomen : *Rex regum*, etc., quando illi secundam humanitatem à Patre data est omnis potestas in caelo et in terrâ, et à Patre Rex est constitutus.

VERS. 17. — ET VIDI UNUM ANGELUM STANTEM IN SOLE, id est, eminentiore loco, unum scilicet de precipuis angelis, vel in sole, id est, Christo, stantem et paratum illi obsequi. ET CLAMAVIT VOCE MAGNA OMNIBUS AVIBUS QUAE VOLABANT PER MEDIUM COELI, id est, electis, quorum per contemplationem conversatio est in caelis; DICENS : VENITE, CONGREGAMINI AD CENAM MAGNAM DEI, vel magni Dei. Graecè enim habent *μεγάλο*. Cena autem isthæe convivium est aeternae beatitudinis, quod facturus est sponsus suus Ecclesiae Christus.

VERS. 18. — UT MANDUCETIS CARNES, etc., id est, ut mentem animique vestri desiderium explatis de ultione impiorum civium et consortium Babylonis; sic Isaiâs, 66 : *Et exsultentur et videbunt cadavera virorum qui praeparati sunt in me, et utrum usque ad satietatem visionis omni carni; ad hoc alludit Ezechiel, capite 9, dicens : Die omni volucri et universis avibus : Converte, converte ad vitam meam, ut comedatis, et sanguinem principum terrae bibatis.*

VERS. 19, 20. — ET VIDI BESTIAM ET REGES TERRE, etc. Antichristum cum suis regibus et ceteris aseculis et satellitibus vidisse se ait, cum Verbo Dei praelium inter paratum; nam usque cò audacia ascendit, ut prevalitur nomen se putet, sed frustra; nam apprehendetur BESTIA ET PSEUDOPROPHETA, id est, Antichristus et turba falsorum prophetarum, qui permissione sibi datâ, signa fecerunt ad seducendos, si fieri posset, electos; quibus multos ad adorandum bestiam ejusque characterem gerendum seduxerunt; sed quis exitus? VIVI MISSI SUNT IN STAGNUM IGNIS SUL-

ici du sang de ses ennemis, comme en Isaié, chap. 65, v. 1, 2, 5, d'où est pris encore ce qui est dit ici, v. 15 : *Il fute la cave du vin*, quoiqu'on puisse dire aussi que la robe de Jésus-Christ, c'est-à-dire, son humanité, est teinte de son sang.

17. Et je vis un ange... dans le soleil. C'est ici la grande et éclatante destruction de ceux qui ont fait la guerre à Dieu durant tout le cours des persécutions.

18. Pour manger la chair des rois... Ezéch. 39, 17.

19. Et je vis la bête... C'est une récapitulation et répétition abrégée de ce qui a été représenté au long dans les visions précédentes.

20. Ces deux furent jetés... C'est après la vengeance sur la terre le supplice éternel de l'autre vie. Remarque ici l'effet le plus terrible du dernier ve, où par des malheurs extrêmes on est précipité dans l'enfer. Remarque encore qu'il n'y a ici que la bête et le faux prophète qui soient jetés : le dragon qui les animait, n'y est jeté qu'au chapitre 20, v. 9, dont nous dirons alors la raison.

PIRE ARDENTIS; vel stagnum ardens sulphure. Græcè τὴν λίανον τῶν καυμένων, quo nomine significatur infernus, quò tam celeri ruinâ precipitabuntur, ut vivi missi videantur illic, id duo, bestia et pseudopropheta.

VERS. 21. — **ET CÆTERI**, illorum satellites, gladio

21. *Tués par l'épée qui sortait de la bouche, comme il a été dit ci-dessus, chap. 1, v. 16.*

OBJECTIONS DES PROTESTANTS

contre l'interprétation précédente.

Nous avons, avec la grâce de Dieu, conduit les prédictions de S. Jean, depuis les temps de Trajan et d'Adrien, jusqu'à la destruction de Rome, qui était comme le terme de sa prophétie. Que si les protestants doutent encore que ce ne soit à ce grand événement qu'elle se termine, j'ai encore à leur opposer ce raisonnement tiré de leurs propres principes : car ils sont tous demeurés d'accord que le démemberment de l'empire romain était marqué dans les dix rois du chapitre 17; donc la chute de Rome, qui suit incontinent après dans le chapitre 18, est la ruine qui accompagne ce démemberment, c'est-à-dire, la ruine causée par Alaric; autrement il n'y aura plus ni suite, ni enchaînement dans la prophétie; et pour en faire le commentaire, il n'y aura qu'à jeter en l'air tout ce qu'on voudra. Par conséquent il faut croire que S. Jean a eu en vue cet événement, et les protestants ne l'ont pu nier sans se démentir eux-mêmes. Mais parce qu'ils prétendent avoir des raisons pour montrer que cette prise de Rome par Alaric et les Goths ne répond pas suffisamment à ce que dit S. Jean de la chute de cette ville, les voici en peu de mots, comme on les trouve rassemblés par ordre de tous les auteurs protestants dans la Synopse d'Angleterre.

1^o *Objection.* La chute dont parle S. Jean est une chute dernière et irréparable.

RÉPONSE. Au contraire, nous avons fait voir que c'est une chute semblable à celle de Babylone, qui restera encore longtemps avec gloire. (Voyez chapitre 18, v. 2.)

2^o *Objection.* S. Jean dénonce sa perte à une Rome idolâtre et prostituée, et non pas à une Rome devenue chrétienne.

RÉPONSE. Nous avons fait voir comment Rome était encore la prostituée (*Hist. abr.*, n. 13, 14), et sur le chapitre 17, v. 6. Il fait aussi se souvenir que, pendant même que les empereurs étaient chrétiens, l'idolâtrie dominait dans le sénat, et qu'on y regardait la religion chrétienne comme la dévotion particulière des princes, mais l'idolâtrie comme la religion de l'empire (*ibid.*).

Je passe ici la troisième et la cinquième objection, que je mettrai à la fin comme les plus fortes, et que je dénuirai, s'il plaît à Dieu, avec la dernière évidence.

Mais, dit-on, par quatrième raison, les saints sont avertis de sortir de Babylone. Il est vrai; mais visiblement cet ordre du ciel ne signifie autre chose, sinon que Rome était une ville encore pleine d'impies, et qu'elle allait être saignée; de sorte qu'il en fallait sortir, pour éviter les maux qui accompagnent le sêe d'une ville; et s'il y a quelque chose de plus à entendre dans cet ordre venu du ciel, nous l'avons suffisamment expliqué sur le verset 4 du chap. 18.

Pour sixième raison, on objecte que cette chute de Rome est une des plâtes envoyées à la bête.

RÉPONSE. Qui en doute? La question est de savoir ce que signifie cette bête: nous avons vu que c'est l'idolâtrie dans Rome maîtresse du monde; et pour la commettre, tant dans sa première vigueur que depuis qu'elle est ressuscitée, il n'y a qu'à voir de qui on est dit sur les chapitres 15 et 17. Que si l'on veut que ce soit ici la victoire de Jésus-Christ sur l'Antechrist, je

sedentes super eum, id est, Christi verbo in humanitate judicantis occisi sunt. Et OMNES AVES SATURATÆ SUNT CARNIBUS EORUM, quia electi contemplatione volantes, animi sui desiderium de justâ ultione illorum explebant.

réponds qu'il y a plusieurs antechrists, selon S. Jean (1^o Jean, 2, 18); et pour ce qui regarde le dernier, savoir jusqu'à quel point on le peut trouver dans la bête à sept têtes, je le laisse à déterminer par les principes posés *Préf.* n. 16, et par les remarques sur le chapitre suivant.

Mais voici deux dernières raisons que nous avons réservées comme les plus apparentes. On dit donc que la chute de Rome dans l'Apocalypse est attribuée aux saints; que ce sont eux qui la saignent, et se vengent des injures qu'ils en ont reçues: ce qu'on prouve par le verset 6 du chap. 18. Mais qu'on se voie bien ce passage, on n'y trouvera pas un mot des saints. *Rendez-lez, dit-on aux vengeurs, comme elle vous a rendu, et faites-lez le traitement qu'elle vous a fait.* Je reconnais ici des vengeurs cruels, qui sont travis de détruire celle qui les avait détruits: mais jamais on ne verra dans l'Apocalypse qu'on ait donné aux saints un tel caractère, ni qu'on leur donne contre Rome leur persécution, d'autres armes que celles de la patience. *Je connais, dit-on, ton travail et ta patience, c. 2, v. 2.* Et ailleurs: *Tu as gardé la parole de ma patience, c. 5, v. 10.* Et enfin jusqu'à deux fois: *C'est ici la patience des saints, c. 13, v. 10, et c. 14, v. 12.*

Quant les protestants nous disent ici que les Goths n'avaient reçu des Romains aucun mauvais traitement, c'est que leurs fables allégoriques leur font oublier les faits historiques les plus constants que nous leur avons rapportés sur le verset 6 du chapitre 18. Ils ajoutent que du moins les saints se sont rejoints de la perte de Rome, ce qui ne convient pas aux saints du temps d'Alaric, qui pleuraient avec tous les autres la perte de leur commune patrie. J'avoue que les chrétiens, qui étaient pour la plupart sujets de l'empire, n'avaient garde de se réjoindre de la victoire des Goths ni d'Alaric. Aussi ne suis-je dans S. Jean aucun marque de leur joie. Il est vrai que les saints sont invités à se réjoindre de la chute de leur persécution; mais ce sont les saints qui sont dans le ciel: *O ciel, dit-on, réjouissez-vous, et vous, saints apôtres, et vous, saints prophètes!* (Chap. 18, v. 20.) C'est là manifestement une voix adressée aux âmes saintes qui sont dans la gloire. Aussi entends-je dans la suite une grande joie, *un amen, un alleluia*; mais dans le ciel, où l'on se réjoit toujours des jugements de Dieu. Pour les saints qui sont sur la terre, ils en traitent d'autre, ils les adorent; mais loin de s'en réjoindre, ils ont souvent à les déplorer; parce qu'en un certain sens, et à ne regarder que le dehors, ils peuvent y être compris avec les impies. C'est ce que firent les saints, comme on a pu voir, dans la ruine de Rome; et S. Jean, qui le prévoyait, ne marqua point de joie sur la terre.

C'est aussi ce qui fait voir dans ce saint apôtre des idées bien différentes de celles des protestants: car les protestants veulent voir une Rome détruite par les chrétiens; et les chrétiens ravis de sa perte: mais S. Jean a expressément évité cette idée, en ne nous montrant la joie que dans le ciel; ce qui seul pouvait démontrer aux protestants la fausseté de leur système.

Mais sans rapporter ici toutes les raisons qui en montrent la vanité, n'est-ce pas assez que les protestants ne trouvent dans la ruine de Rome, que S. Jean explique avec tant de soin, aucune marque d'une église chrétienne qui doit être ruinée et abattue? Nous n'y voyons au contraire que ce qui peut faire sentir le débris d'une grande ville: ce n'est donc pas d'une église que S. Jean décrivait la chute, comme le prétendent les protestants; mais d'une ville puissante, d'un empire purement temporel, comme aussi nous l'avons fait voir dans la *Préface*, n. 9.

Enfin, qu'on jette les yeux sur la chute de la véritable Babylone, on n'y verra rien qui soit plus marqué dans les prophètes, que la destruction de ses temples, et le brisement de ses idoles. *Bel est brisé, Nabû est en pièces; leurs idoles ont été chargées sur des bêtes de somme, qu'elles ont accablées par leur pesanteur, et n'ont pu sauver ceux qui les portaient* (Is. 46, 1, 2). S. Jean, qui a peint la chute de Rome sur ce divin original, s'il avait voulu nous y représenter le débris d'une nouvelle idolâtrie, ne nous aurait-il pas fait voir des nouvelles idoles à bas, la sainte Eucharistie d'un côté, quelque saint de l'autre, la croix même de Jésus-Christ, la plus exposée de toutes ces idoles prétendues, brisée la première de toutes, et paraissant de tous côtés dans les débris? Ainsi rien ne manquait au spectacle; et les protestants, comme les païens, auraient eu le plaisir de voir tant de monuments, et presque toutes les marques extérieures de la religion chrétienne méprisées par un apôtre.

On pourrait s'objecter ici que je suis pris dans mes propres paroles; car si c'est à l'ancienne Rome et à son idolâtrie que S. Jean en voulait encore dans ce chapitre, pourquoi n'en fait-il pas voir les idoles abattues? Mais c'est ici que me paraît une des merveilles de sa prédiction, en ce que du temps d'Alaric et de la destruction de Rome, les temples et les idoles étaient déjà renversés pour la plupart. Car sans parler des grands coups que les fausses divinités avaient reçus sous Constantin, sous Gratien, et sous Théodose-le-Grand, S. Augustin nous apprend un fait mémorable du règne d'Honorius. Les païens s'étaient vanté d'un oracle qui prédisait la ruine du christianisme en l'an 566, depuis la mort de Jésus-Christ, qui est environ l'an 508 de notre ère. Que les protestants remarquent en passant dans quelle boutique sont forgées les prophéties qui prédisent la ruine de l'Église. Mais cette année 566, qui devait être fatale au christianisme, le fut, dit S. Augustin, à l'idolâtrie, puisque les temples y furent renversés, et les idoles brisées l'année d'après. S. Jérôme nous représente aussi le Capitole abandonné, et tout son or terni; tous les temples de Rome couverts d'ordures et de toiles d'araignées; et encore depuis peu d'années un des Crocoques, dont le nom seul faisait entendre ce que Rome avait de plus noble, renversant, brisant et brûlant l'autel de Minus et toutes ses idoles, avec leurs figures monstrueuses. Ainsi S. Jean n'a plus eu besoin, en décrivant la chute de Rome, de peindre celle des idoles; puisque le grand coup dont elles devaient être brisées avait déjà été frappé; et comme il a été dit sur le chapitre 16, v. 16, la corruption subsistait plus dans les désirs de la prostituée que dans l'effet.

RÉCAPITULATION de ce qui a été dit depuis le chapitre 4 jusqu'au chapitre 20, et notamment des trois vœ.

On peut maintenant entendre toute la suite de la prédiction de S. Jean, depuis le chapitre 4 jusqu'à la fin du chapitre 19, et il est bon de se la remettre sous les yeux.

L'ouvrage de Dieu est accompli: Jésus-Christ est victorieux; l'Église est vengée; les Juifs, qui malgré leur chute continuaient à la persécuter, ont reçu les derniers coups; et on voit que rien n'est capable d'abattre l'Église, quoique Satan emploie contre elle toute sa séduction et toute sa violence. Sa séduction paraît principalement dans les hérésies, et sa violence dans la cruauté qu'il inspire à l'empire persécuteur. Ce mauvais esprit renne tout, et tous ses efforts sont inutiles (chap. 7, 8).

Là paraissent ces trois grands vœ (chap. 8, v. 15), c'est-à-dire, ces trois grands maux, qui font voir la liaison de tout cet ouvrage, et la suite des attaques de Satan: car il est expressément marqué dans tous les trois; dans tous les trois il travaille à perdre entièrement les hommes. Tout aboutit à ôter l'Église de dessus la terre, parce que c'est elle seule qui en-

peche qui tout le monde ne l'adore, et que Dieu ne lui abandonne tout le genre humain; mais il est vaincu partout, et l'agneau triomphe de lui. Par un premier vœ (chap. 9, v. 4, 12), ce mauvais esprit soulève les hérésies, et il tâche, en éteignant la lumière de l'Évangile, d'envelopper tout l'univers dans une éternelle nuit; car c'était là, comme disait le saint vénéral Siméon, la lumière pour éclairer les nations, Luc. 2, 32. Et les enfants de l'Église laissent comme des luminaires dans le monde (Phil. 2, 15); de sorte qu'ils obscurcissent l'Église, c'est-à-dire, cachent la lumière de tout l'univers dans les ténèbres. La vérité les dissipe. Par un second vœ le malin esprit suscite de grandes guerres, où ses devins promettent la victoire à ceux qui répandront le plus de sang chrétien. En même temps il anime les persécuteurs; et on dirait que par leur moyen il aille englober l'Église. L'empire persécuteur n'agit que par lui: *Le dragon donne à cet empire sa grande puissance* (chap. 15, v. 4); mais plus il redouble ses efforts, plus sa défaite est manifeste. L'Église triomphe sous Constantin, l'idolâtrie reçoit le coup mortel. Cette puissance malaisante que Satan avait donnée aux persécuteurs, leur est funeste, puisqu'elle avance leur supplice en augmentant leur crime. Enfin, par un troisième vœ (*ibid.*, 4, 11), il ressuscite l'idolâtrie, qui avait reçu une blessure mortelle, et il lui donne de nouveau sa puissance. On l'adore comme l'auteur de cette résurrection de l'idolâtrie qui paraît miraculeuse. Par les prestiges et les faux miracles de ses devins et de ses enchanteurs, il aveugle Julien l'Apôstat, qui devait être l'instrument de sa malice, et il éblouit les peuples. Le monde est replongé dans l'idolâtrie, avec un aveuglement d'autant plus criminel, qu'il est sans comparaison plus mauvais de la relever de sa chute, que de la conserver dans sa puissance. Malgré les empereurs chrétiens qui vinrent après Julien, l'empire resta dans le cœur de la prostitution; qui ne cessa d'animer ses idoles, quoiqu'abattues et brisées; et après le comble du crime où il la jette, il lui attire aussi le comble de la peine, et le dernier coup de foudre, par lequel son empire, qui était aussi celui de l'idolâtrie et du démon, étant renversé sur la terre, elle est encore précipitée dans les enfers.

Voilà l'histoire des trois vœ. Si le premier est différent des deux qui le suivent, en ce qu'il représente, à l'égard de l'Église, une persécution spirituelle, et même à l'égard du siècle, une plaie qui n'y sent pas, c'est-à-dire, la diminution de la lumière dont il devait être éclairé; c'est que le S.-Esprit a voulu monter à S. Jean toutes les sortes de jugements que Dieu avait résolu d'exercer sur les impies; et ensemble toutes les sortes de victoires que l'agneau devait remporter sur le démon et le monde. Les deux autres vœ font voir le crime plus sensiblement puni; et tout enfin se termine au feu éternel.

Le dernier vœ (chap. 18, v. 10, 16, 19) ne paraît clairement marqué qu'à la chute de Rome, comme on a vu; mais il faut rapporter tout ce qui suit après le second. Or, le second se termine à l'endroit où les deux démons montent au ciel, où la persécution cesse, où l'Église paraît en grande gloire, où enfin le règne des impies est ébranlé, et ensemble Dieu glorifié par le nombre infini des conversions (chap. 11, v. 13, 15; chap. 12, v. 5 et suiv.). Ce temps concourt manifestement avec celui où le dragon est vaincu, où l'idolâtrie est abattue, où la bête reçoit la plaie mortelle, et paraît tout à fait morte (chap. 15, v. 5 et suiv.). Là se termine le second vœ; et par conséquent le troisième commence à l'endroit où la bête est ressuscitée (*ibid.*), et où l'idolâtrie revient en triomphe sous Julien l'Apôstat. A ce vœ appartient donc tout ce qui suit jusqu'à la chute de Rome; et si S. Jean ne marque pas le commencement, ni la fin de ce vœ aussi clairement que des autres; outre la raison commune de diversifier le style, c'est qu'il doit être aussi un lecteur déjà instruit de trouver ce qui regarde le troisième vœ par l'analogie des deux autres qu'il vient de voir.

Le temps des trois rois est maintenant aisé à déterminer. Le premier commence à Sévère, et finit au commencement des malheurs de Valérien. Le second, qui commence là, est poussé jusqu'à la dé faite de Maxence et des autres persécuteurs, par où l'idolâtrie est abattue, et le règne de l'Eglise établi. Le dernier comprend tous les attentats, depuis l'idolâtrie ressuscitée par Julien l'Apôstat, avec tout ce qui est arrivé jusqu'à la fin pour les païens.

Il ne faut pas oublier ici qu'une vision répétée souvent sous une figure ce qu'on aura déjà vu représenter sous une autre; car le lecteur serait accablé des merveilles d'une vision, si on lui représentait tout en même temps. On soulage donc son attention, et on lui inculque davantage une vérité, en la lui proposant sous diverses formes; en même temps il est consolé, parce qu'un endroit lui explique l'autre, et qu'on ne cesse de lui découvrir toujours de nouveaux caractères de la chose qu'on avait dessein de lui montrer; comme il paraît à l'égard de la persécution de Dioclétien, dans les chapitres 11, 12, 13, 18, et par la chute de Rome, dans les chapitres 14, 17, 18.

Il arrive aussi quelquefois, notamment au chapitre 16, que S. Jean reprend les choses de plus haut que dans les derniers chapitres précédents, pour faire mieux voir la liaison des causes préparatoires avec les effets, ainsi qu'il a été remarqué sur ce chapitre; mais après tout, dans le fond, la suite de la prophétie est manifeste. Les sept sceaux sont engagés dans les

CAPUT XX.

1. Et vidi angelum descendentem de celo habentem clavem abyssi, et catenam magnam in manu sua.

2. Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus et Satanas, et ligavit eum per annos mille.

3. Et misit eum in abyssum, et clausit, et signavit super illum, ut non seducat amplius gentes, donec consummentur mille anni; et post hæc oportet illum solvi modico tempore.

4. Et vidi sedes, et sederunt super eas, et iudicium datum est illis; et animas decoloratorum propter testimonium Jesu, et propter verbum Dei, et qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus aut in manibus suis, et vixerunt, et regnauerunt cum Christo mille annis.

5. Cateri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni. Hæc est resurrectio prima.

6. Beatus et sanctus, qui habet partem in resurrectione prima; et in his secunda mors non habet potestatem; sed erunt sacerdotes Dei et Christi, et regnabunt cum illo mille annis.

7. Et cum consummati fuerint mille anni, solvetur Satanas de carcere suo, et exibit, et seducet gentes, quæ sunt super quatuor angulos terre, Gog et Magog, et congregabit eos in prælium, quorum numerus est sicut arena maris.

8. Et ascendent super latitudinem terræ, et circuierrunt castra sanctorum, et civitatem dilectam.

9. Et descendit ignis à Deo de celo, et devoravit eos, et diabolus qui seducebat eos missus est in stagnum ignis et sulphuris, ubi et bestia

10. Et pseudopropheta cruciabitur die ac nocte in secula seculorum.

sept trompettes; les trois rois qui lient les trompettes entre elles, les unissent aussi avec ce qui suit, où sont comprises les sept coupes avec la ruine de Rome. Tous les temps marqués dans la prophétie se touchent, et vont, pour ainsi dire, de proche en proche. C'est pourquoi S. Jean dit toujours que tout doit venir bientôt, parce que, lorsqu'il écrivait sa prophétie, tout ce qu'il devait prédire dans un ordre si bien lié, allait commencer. Ainsi on liant cette prophétie, quand on en lient la clé, on croit lire une histoire. Cependant, à Dieu ne plaise qu'on s'imagine que par cette explication, quelque suivie qu'elle paraisse, on ait épuisé tout le sens d'un livre si profond. Nous ne doutons pas que l'Esprit de Dieu n'ait pu tracer dans une histoire admirable une autre histoire encore plus surprenante, et dans une prédiction une autre prédiction encore plus profonde; mais j'en laisse l'explication à ceux qui verront venir de plus près le règne de Dieu, ou à ceux à qui Dieu fera la grâce d'en découvrir le mystère. Cependant l'humble chrétien adorera ce secret divin, et se soumettra par avance aux jugements de Dieu, quels qu'ils doivent être, et dans quelque ordre qu'il lui plaise de les développer; seulement il demeurera aisément persuadé qu'il y aura quelque chose qui n'est point encore entré dans le cœur de l'homme. Quoi qu'il en soit, il désirera en tremblant de voir arriver bientôt le règne parfait de Jésus-Christ, et il vivra dans cette attente.

CHAPITRE XX.

1. Je vis descendre du ciel un ange qui avait la clé de l'abîme, et une grande chaîne en sa main

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan; et il le lia pour mille ans.

3. Il le précipita dans l'abîme, l'y enferma, et mit un sceau sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis, après lesquels il doit être délié pour un peu de temps.

4. Je vis aussi des trônes, et ceux qui s'assirent dessus; et la puissance de juger leur fut donnée; et les âmes de ceux qui ont eu la tête coupée pour avoir rendu témoignage à Jésus, et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête, ni son image, ni reçu son caractère sur leur front, ou dans leurs mains, et ils ont vécu et régné mille ans avec Jésus-Christ.

5. Les autres morts ne sont pas revenus en vie jusqu'à ce que mille ans soient accomplis. C'est ici la première resurrection.

6. Heureux et saint est celui qui n'aura à la première resurrection; la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Jésus-Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans.

7. Et après que mille ans seront accomplis, Satan sera délié; il sortira de sa prison, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog; et il les assemblera au combat; et leur nombre égalera celui du sable de la mer.

8. Ils se répandirent sur la face de la terre, et ils environnèrent le camp des saints, et la ville bien-aimée.

9. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora; et le diable qui les séduisait fut précipité dans l'étang de feu et de soufre, où la bête

10. Et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit, dans les siècles des siècles.

11. Et vidi thronum magnum candidum, et sedentem super eum, à cujus conspectu fugit terra et celum, et locus non est inventus eis.

12. Et vidi mortuos, magnos et pusillos, stantes in conspectu throni, et libri aperti sunt; et alius liber apertus est qui est vite; et iudicati sunt mortui ex his qui scripta erant in libris, secundum opera ipsorum.

13. Et dedit mare mortuos, qui in eo erant; et mors et infernus dederunt mortuos suos, qui in ipsis erant; et iudicium est de singulis secundum opera ipsorum.

14. Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mors secunda.

15. Et qui non inventus est in libro vite scriptus, missus est in stagnum ignis

COMMENTARIA.

VERS. 1. — ET VIDI ANGELUM DESCENDENTEM DE COELO, Christum scilicet incarnatum; HABENTEM CLAVEM ABYSSEI, id est, omnimodam in infernum potestatem, quippe qui resurgens victor inde rediit. ET CATENAM MAGNAM IN MANU SUA, id est, facultatem demonibus vincendi et coercendi.

VERS. 2, 3. — ET APPREHENDIT DRACONEM, sic appellatum propter apertam scitiam, SERPENTEM propter oculum malitiam, ANTIQVUM, quia veterator, vel quia à mundi constitutione conditus est, qui EST DIABOLUS, id est, calumniator, ET SATANAS, id est, adversarius honorum omnium; hic Veronensis codex addit: Qui

1. Je vis descendre... Cette dernière vision est la plus obscure de toutes celles de S. Jean; il semble que l'ange, après lui avoir représenté par des images leur vives et plus expressives ce qui était plus près de son temps, et ce qui devait commencer incontinent après la révélation, lui montre de loin et comme en confusion les choses plus éloignées, à la manière d'un peintre, qui, après avoir peint avec de vives couleurs ce qui fait le principal sujet de son tableau, trace encore dans un lointain obscur et confus d'autres choses plus éloignées de cet objet.

Qui avait la clé de l'abîme; l'abîme, c'est l'enfer, ainsi qu'il a paru, chap. 9, v. 1. Les saints anges, comme ministres de la justice divine, ont la clé de l'abîme, pour renfermer ou lâcher les mauvais esprits selon les ordres d'en-haut.

Et une grande chaîne en sa main; voilà une peinture aussi grande et aussi magnifique qu'elle est simple; elle promet quelque chose de grand.

2. L'ancien serpent, dont il est parlé au chap. 13, v. 9, le chef des anges rebelles. Le prince enchaîné marque la puissance restreinte dans tout le royaume de Satan.

Le lia. Ainsi, dans le livre de Tobie, un démon est saisi par l'ange et enchaîné, Tob. 8, 5. Mais ce démon de Tobie est lié dans les déserts de l'Égypte, et Satan dans l'enfer même; ce qui marque les différentes manières de restreindre sa puissance. Il n'y a rien de plus affreux que cette peinture; le diable, qui triomphait des nations, est enchaîné d'une grande chaîne, afin qu'on en puisse faire sur lui plusieurs tours. En cet état, comme on voit au verset suivant, il est jeté au fond de l'abîme; une porte impénétrable fermée sur lui, et encore le sceau mis dessus; sceau que nul ne peut ni oser rompre, puisque ce n'est autre chose que les ordres inviolables de Dieu, dont l'ange était le porteur, et la marque de son éternelle volonté; tel est le sceau sous lequel Satan est enfermé, et telle

11. Je vis aussi un grand trône blanc, et quelqu'un assis dessus, devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuient; et leur place même ne se trouva plus.

12. Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône, les livres furent ouverts, et un autre livre, qui est le livre de vie, fut encore ouvert; et les morts furent jugés, sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

13. La mer rendit ceux qui étaient morts dans ses eaux; la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avaient; et chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. L'enfer et la mort furent précipités dans l'étang de feu; celle-ci est la seconde mort.

15. Et quiconque ne se trouva pas écrit dans le livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu.

seducit universum orbem; ET LIGAVIT EUM PER ANNOS MILLE. Hoc fecit per passionem suam Christus, quando principium demonum, qui ab Adam usque ad passionem suam tyrannidem exercuerat, compescuit, ne adeo ut antea nocere posset fidelibus, per baptismum, adversum ejus scitiam et fraudem, Dei gratia, communitis. Mille annos autem, omne tempus legis evangelicæ usque ad Antichristum significare aiunt, quo medio tempore in abyso inferni tanquam clausus, et cruce Christi velut sigillo obsignatus, detinetur Satanas, ne pro suo arbitrio noceat, donec consummentur MILLE ANNI, id est, donec Antichristus venerit, et tunc

est encore la chaîne de fer qui le lie. Il semble que les démons sentaient approcher le temps où ils devaient être renfermés avec leur prince, quand ils demandaient à Jésus-Christ qu'il ne leur commandât pas d'aller dans l'abîme (Luc. 8, 31). Ce qui confirme que la volonté suprême de Dieu est après tout la force invincible qui les y renferme.

Pour mille ans d'après lesquels il est dit, v. 4, que Jésus-Christ doit régner avec ses saints. C'est ce qui a donné lieu à l'opinion de quelques anciens, qui prenant trop à la lettre cet endroit de l'Apocalypse, mettaient avant la dernière et universelle resurrection, une resurrection anticipée pour les martyrs, et un règne visible de Jésus-Christ avec eux durant mille ans sur la terre, dans une Jérusalem rebâtie avec un nouvel éclat, qu'ils croyaient être la Jérusalem dont il est parlé dans le chapitre suivant. Nous verrons, en expliquant le texte de S. Jean, que cette opinion est insoutenable selon les termes de cet apôtre; et pour ce qui regarde l'autorité des anciens docteurs, nous en parlerons à la fin de ce chapitre.

Saint Augustin nous apprend que les mille ans de S. Jean ne sont pas un nombre préfixe, mais un nombre où il faut entendre tout le temps qui s'écoulera jusqu'à la fin des siècles, conformément à cette parole du Psalmiste: La parole qu'il a commandée jusqu'à mille générations, etc. qui ne veut dire autre chose que toutes les générations qui seront jamais. A quoi il faut ajouter la perfection du nombre de mille, très-propre à nous faire entendre tout ce long temps que Dieu emploiera à former le corps entier de ses élus jusqu'au dernier jour, à commencer depuis le temps de la prédication et de la passion de Notre-Seigneur; car ce fut alors que le fort armé, qui est le diable, fut lié et désarmé par un plus fort, qui est Jésus-Christ (Math. 12, 29; Luc. 11, 21), et que les puissances de l'enfer furent désarmées et menées en triomphe (Coloss. 2, 15).

solvetur *quodcumque* tempore, tribus annis scilicet cum dimidio; quamdiu regnabit Antichristus.

VERS. 4. — *Et vii sedes, et sederunt super eas, sub sancti et electi, et iudicium datur est illis.* Sedes iudicariam potestatem significant, in qua sessuri et iudicaturi sancti, promittente Christo apostolis, de quibus præcipue locus intelligitur, Matth. 19: *Vos qui secuti estis me, in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede maiestatis sue, sedebitis et vos super sedes duodecim, iudicantes duodecim tribus Israel; nec ipsis modo apostolis, sed quotquot ipsam seculi*

C'est donc alors que S. Jean voit le démon enchaîné; c'est de là qu'il faut compter les mille ans mystiques de la prison de Satan, jusqu'à ce qu'aux approches du dernier jour, sa puissance qui est restreinte en tant de manières par la prédication de l'Évangile, se déchaînera de nouveau pour un peu de temps, et que l'Église souffrira sous la redoutable, mais courte tyrannie de l'Antichrist, la plus terrible tentation où elle ait jamais été exposée. C'est là sans doute le sens véritable, comme on verra par la suite; de sorte qu'il ne faut pas croire que l'enchaînement de Satan soit quelque chose qui doive arriver après le temps de S. Jean, mais plutôt que ce grand apôtre retourne les yeux vers ce qui était déjà accompli par Jésus-Christ, parce que c'est le fondement de ce qui devait arriver dans la suite, et dont ce saint apôtre allait nous donner une image.

Quelques interprètes modernes, même catholiques, mettent avant la fin des siècles le déchaînement de Satan, et les mille ans accomplis; à quoi, je ne vois pas moyen, pourvu qu'on regarde cette sorte d'accomplissement, et le déchaînement de Satan qu'on lui attribue, comme une espèce de figure du grand et final déchaînement dont nous venons de parler.

5. *Afin qu'il ne séduisît plus les nations.* Il ne faut pas entendre qu'il n'y ait plus du tout de séduction ni de tentation, puisque tant que le siècle subsistera, les hommes auront toujours à combattre Satan et ses anges; et c'est ce qui paraîtra clairement sur les versets 7 et 8. Mais il faut entendre que la séduction ne sera pas si puissante, si dangereuse, si universelle, comme l'explique S. Augustin (20 de Civ. 7, 8).

Il doit être défilé pour un peu de temps. Parce qu'ainsi qu'il a été dit, la grande persécution de l'Antichrist sera courte, comme celle d'Antiochus, qui en a été la figure.

4. *De vis... des trônes.* La suite va faire paraître que ces trônes sont préparés pour les martyrs. Et les âmes de ceux qui avaient eu la tête coupée; voilà donc ceux à qui étaient préparés les trônes. Il exprime les martyrs par le plus grand nombre, qui sont les décapités. Le Grec dit *decapitantes*, qui avaient eu la tête coupée avec une hache, qui avaient été frappés de la hache, comme on parlait, ceux qui avaient été décapités, c'était un supplice des Romains. Par où l'on voit que les martyrs dont il veut ici représenter la gloire et la puissance, sont ceux qui avaient souffert durant la persécution de cet empire. S. Jean ne leur donne pas en vain ce caractère; et pour confirmer qu'il veut parler des saints martyrisés dans la persécution romaine, qui est celle qu'il a prophétisée dans les chapitres précédents, il ajoute, dans ce même verset 4, que ces décapités par un coup de hache, si avaient point dans la tête ni son image, et n'en avaient point reçu le caractère; toutes choses que nous avons vu être des marques de l'idolâtrie romaine, chap. 13, v. 14, 16, 17. Il paraît donc par toutes ces raisons que ces martyrs assis sur le trône sont ceux qui ont souffert durant les persécutions de l'empire romain; et le verset 9 le fera encore mieux connaître. Il faut aussi remarquer dans ce passage que la persécution de la bête est distinguée de celle de Gog et de Magog, qu'on

fuertint, id promisit. Et animas decollatorum, subaudi eorum scilicet qui propter Christi fidem, quia impietatem sectari noluerunt, ab Antichristo et persecutoribus ipsius ministris, occisi sunt. Et vixerunt, in terra per gratiam, et regnaverunt cum Christo, in patriam per gloriam, MILLE ANNIS, id est, toto tempore legis evangelicæ.

VERS. 5. — *Et ceteri mortuorum, qui neque in Christo, neque ob Christum sunt mortui, reprobi scilicet, non vixerunt neque vitæ corporali, neque spiritali, quia damnati. Donec consummatur mille*

terra au verset 7, puisque l'une est avant les mille ans, et l'autre après.

Les âmes de ceux... Que le lecteur attentif remarque qu'on ne voit ici sur le trône pour vivre et pour juger avec Jésus-Christ, que des âmes seulement; ce qui paraît plus clairement dans la suite, contre ceux qui reconnaissent pour les martyrs une résurrection anticipée avant la résurrection générale.

Et ils ont vécu et régné avec Jésus-Christ. C'est pour cela qu'on leur avait préparé des trônes. Ils y ont des martyrs incontinent après la résurrection de Jésus-Christ; et des lors nous les avons vus assis dans son trône, et associés à son règne (Apoc. 2, r. 26; c. 5, v. 21); avant la résurrection de leurs corps, et en état d'âmes bienheureuses, comme on vient de dire; ce qui a aussi été expliqué (Hébr. après la Pref., n. 29).

Ce règne des martyrs avec Jésus-Christ consiste en deux choses; premièrement, dans la gloire qu'ils ont au ciel avec Jésus-Christ, qui les y fait ses assesseurs; et secondement, dans la manifestation de cette gloire sur la terre par les grands et justes honneurs qu'on leur a rendus dans l'Église, et par les miracles infinis dont Dieu les a honorés, même à la vue de leurs ennemis, c'est-à-dire, des infidèles qui les avaient méprisés.

Quant à ce que quelques anciens concluaient de ce passage, qu'incontinent après les persécutions et la chute de l'empire romain arrivée pour en punir les auteurs, Jésus-Christ ressusciterait ses martyrs, et viendrait régner avec eux sur la terre, outre les autres raisons qu'on a vues et qu'on verra dans la suite, on voit encore cette opinion réitérée par l'expérience, puisque ce qui était prédit par S. Jean sur la destinée de l'ancien empire romain, a eu sa fin, comme on a vu, il y a plus de treize cents ans, sans que le règne de Jésus-Christ ait paru.

De s'imaginer maintenant ici, avec les protestants, d'autres martyrs que ceux qui ont souffert sous Rome païenne, c'est leur donner un autre caractère que celui que leur a donné S. Jean, comme on a vu; de sorte que ces faux martyrs dont on nous raconte les souffrances sous la prétendue tyrannie de la papauté, ne trouvent point ici de place; et nous verrons ailleurs que les ministres qui nous les vantent, les ont eux-mêmes à la fin ôtés de ce rang.

Il reconnaît donc dans S. Jean les vrais martyrs que Rome païenne a persécutés, que Jésus-Christ a reçus incontinent après dans le ciel pour les y faire régner avec lui, et dont il nous a manifesté la gloire avec tant d'éclat sur la terre, afin d'honorer la cause pour laquelle ils avaient donné leur vie.

Il est vécu et régné mille ans, durant toute l'étendue des siècles jusqu'au jour du jugement, ce qui se doit entendre de leur glorification sur la terre et dans l'Église; car pour ce qui est du règne de Jésus-Christ, et de ses saints dans le ciel, on sait qu'il n'a point de fin.

5. *Les autres morts ne sont pas revenus en vie... C'est ici la première résurrection.* 6. *Heureux et saint est celui qui n'a part à la première résurrection.* Cette première résurrection se commence à la justification, confon-

ANNI, id est, usque ad resurrectionis tempus, quando viri corporali revivunt in æternum spiritali morte moriturus. HÆC EST RESURRECTIO PRIMA. Quod processit, scilicet, et ceteri mortuorum, etc., per parenthesis legendum est, et hæc verba iungenda precedentibus: *Et vixerunt cum Christo, et regnaverunt mille annis; hæc est resurrectio prima, scilicet sanctorum in anime glorificatione; quia secunda erit in generali resurrectione ad corporis et anime beatitudinem resurgentibus electis.*

VERS. 6. — *ET BEATUS QUI HABET PARTEM IN RESURRECTIONE PRIMA, id est, anime glorificatione, quia IN HIS SECUNDA MORS, anime scilicet damnatio, NON HABET POTESTATEM; non enim tangit illos tormentum malitie. SED ERUNT SACERDOTES DEI ET CHRISTI, qui iugiter illi sacrificia laudum offerent; ET REGNABUNT*

mément à cette sentence: *Celui qui écoute ma parole, est déjà passé de la mort à la vie* (Joan. 5, 21), et à cette autre: *et ressuscitez d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera* (Eph. 5, 14). C'est donc alors que l'âme commence à ressusciter; et cette résurrection se consumme, lorsque, sorti de cette vie qui n'est qu'une mort, elle vit de la vraie vie avec Jésus-Christ: c'est la première résurrection qui convient aux âmes bienheureuses, comme on a vu; car, pour ce qui est de celles des corps, il n'en sera parlé qu'aux versets 12 et 15, et jusqu'ici on n'en a vu nulle mention. Cette première résurrection est manifestée par les miracles des saints; car on voit qu'ils sont vivants par la vertu que Dieu fait sortir de leur tombeau, ainsi que tous les Pères l'ont observé, et que Grotius l'a reconnu; et tout cela est attribué particulièrement aux martyrs, qui sont les seuls des adultes dont on est certain qu'ils entrent d'abord dans la gloire; les seuls pour lesquels on ne fait aucunes prières, et qu'on contraire on range d'abord parmi les intercesseurs (Aur., serm. 17 de Verb. Apost., edit. Bened.; serm. 159 de Verb. Apost., n. 1, tom. 5, pag. 765). Il n'y avait d'ordinaire que les martyrs dont on fit la fête dans les églises, et qui fussent nommés dans le Canon; c'était principalement aux tombeaux des martyrs que se faisaient les miracles. Tertullien a remarqué dans les actes de sainte Perpétue qu'elle ne vit dans le paradis que les saints martyrs ses compagnons; et c'est en effet ce qu'on voit encore dans les mêmes actes; mais c'est que dans ces célestes visions, l'universalité des saints est désignée par la partie la plus excellente et la plus reconnue, qui est celle des martyrs. S. Jean a suivi la même idée dans les chapitres 7, 14, et encore dans celui-ci, comme on a vu.

Les autres morts. S. Jean marque que les âmes justes n'entrent pas toutes d'abord dans cette vie bienheureuse; mais seulement celles qui sont parvenues à un certain degré de perfection, et que S. Paul appelle pour cette raison les esprits des justes parfaits; ce que les saints Pères et toute la tradition nous apprennent aussi.

La seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux. La première mort est celle où les âmes sont enlevées dans l'enfer avec le mauvais riche. La seconde mort est celle qui suit la résurrection, comme on verra au verset 15, et où l'homme entier est précipité en corps et en âme dans l'étang de feu et de soufre: *Celle-ci, dit-il, est la seconde mort, v. 14.* Ainsi la première résurrection, 5, 6, est celle, comme on a vu, où les saints mourant sur la terre, revivent en quelque façon, et vont commencer une nouvelle vie dans le ciel; et la seconde résurrection est celle qu'ils seront glorifiés dans le corps comme dans l'âme.

CUM CHRISTO, in patria, secundum animam, MILLE ANNIS, id est, usque ad Antichristi iudicium, et postea etiam cum corpore.

VERS. 7. — *ET CUM CONSUMMATI FUERINT MILLE ANNI, Antichristi tempore, SOLVETUR SATANAS DE CARCERE SATO, id est, liberius savire et seducere fideles permittitur. ET SEDUCET GENTES. Græcè *παρασκευάζει*, id est, ad seducendum gentes, SUPER QUATUOR ANGULOS TERRÆ, id est, de omni natione orbis aliquos, et maxime inter cæteros Gog et Magog. Hos quidam, teste Hieronymo, Ezech. 38, putant esse gentes barbaras in intimâ Scythiâ trans Caucasum, quorum ministerio ad expugnandos fideles usus est Antichristus, qui numero arenam maris equabant; quos cum cæteris gentibus congregavit in præfium, quosque circuituros Joannes ait.*

Il s'agit donc avec lui pendant mille ans; ils seront glorifiés sur la terre pendant toute l'étendue du siècle présent; mais les années ne suffisent pas pour mesurer leur règne au siècle futur.

7. *Après que mille ans seront accomplis, Satan sera délié; il séduira les nations qui sont aux quatre coins de la terre, Gog et Magog, dont le nombre est comme le sable de la mer. 8. Ils se répandront sur la face de la terre. Il ne faut pas s'imaginer que Satan séduise tout d'un coup ces vastes nations et ces troupes dont toute la terre est couverte; il y travailla depuis longtemps, jusqu'à les trouver toutes disposées à servir à ses desseins; ce qui fait voir que la séduction n'était pas tout-à-fait éteinte, mais seulement liée et brisée, principalement par rapport à l'Église, selon la remarque de S. Augustin, et la doctrine exposée sur le verset 5. Ce frein, imposé à la malice de Satan, doit durer jusqu'au temps de l'Antichrist, vers la fin des siècles; et alors, plus déchaîné que jamais, il exercera sans bornes sa séduction par des moyens inouis jusqu'alors.*

7. *Gog et Magog, dans Ezéchiel, sont les nations ennemies du peuple de Dieu qui couvriront la terre, sur lesquelles Dieu fera pleuvoir du feu et du soufre, et les consumera par ce feu dévorant* (Ezech. 38, 14, et 39, 1, 6). Ces noms, déjà fameux par cette prophétie, sont ici rappelés par S. Jean, pour représenter ces nations séduites et séductrices, dont Satan se servira contre l'Église à la fin des siècles. On croit que sous le nom de Gog et de Magog Ezéchiel a décrit la persécution d'Antiochus, dont nous avons vu que le Saint-Esprit a choisi le temps pour être l'image des souffrances de l'Église, parce que ce prince fut le premier qui employa non seulement la force, mais encore la séduction et l'artifice pour obliger les fidèles à renoncer à la loi de Dieu (1 Machab. 1, 14, 15, 16, 51, 41, 45, etc., 2 Mach. 5, 4). C'est aussi pour cette raison que ce tyran est regardé par tous les Pères comme la figure la plus expresse de l'Antichrist.

7. *Il les assemblera en combat. 8. Ils environneront le camp des saints et la ville bien-aimée. S'il fallait prendre ici au pied de la lettre une ville ou Jésus-Christ viendrait régner avec ses martyrs ressuscités et glorieux en corps et en âme, on ne saurait plus ce que voudraient dire ces nations qui viendraient assiéger la ville, où il y avait un peuple immortel, et un Dieu qui régnerait visiblement au milieu d'eux. Il faut donc entendre ici une ville spirituelle telle qu'est l'Église, un camp spirituel qui est la société des enfants de Dieu encore revêtus d'une chair mortelle, et dans le lieu de tentation; par conséquent aussi une guerre et un combat spirituel, tel qu'est celui que les hérétiques ne cessent de nous livrer, et qui se redoublera à la fin des siècles avec un nouvel acharnement. Je ne veux pas assurer qu'il n'y aura point de combats des*

VERS. 8, 9, 10. — CASTRA SANCTORUM, id est, acies verè Christianorum, ET CIVITATEM DILECTAM, id est, sanctam Ecclesiam. Qui autem ii sint, et num reverà eorum usurus est ministerio, an mysticè tantum ista intelligantur, quoque modo, non ausim asserere, et ignorare me fateor; quando, teste Hieron., 58 cap. Ezechiel, ad intelligendum totum volumen Joannis, quod revelationis titulo prenotatur, revelatione indigenus, ut possimus cum Propheta dicere: *Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tuâ.* Horum tamen omnium sive literaliter, sive mysticè, ut Hieronymus dicto loco, de hereticis interpretatur, brevi futurum supplicium Joannes asserit, misso scilicet coelitis igne, qui impius devoret, projecto que in stagnum ignis cum bestia et pseudopropheta, diabolo.

VERS. 11. — ET VIDI THRONUM MAGNUM CANDIDUM, id est, sanctam et immaculatam Ecclesiam, ET SEDENTEM SUPER EUM, id est, Christum habitantem in eâ, A CUIUS CONSPPECTU FUGIT COELUM ET TERRA. Literaliter fugient, quando exortetur igne conflagrationis terra ista et coelum aerium. Sic enim, 2 Pet. 3, dicitur: *Adveniet dies Domini ut fur, in quo caeli magno impetu transibunt, elementa verò calore solventur; terra autem, et quae in ipsâ sunt opera, exurentur; fugient quoque quodam modo, quando purgatis terrâ, elementis et coelis, nova erit illorum facies, fatigae novum coelum et terra nova; ET NON EST INVENTUS LOCUS EIS,* secundis christi contra l'Antechrist; ce que je veux remarquer, c'est que S. Jean rapporte tout à la séduction, v. 5, 7, 9, et pour le surplus, c'est un secret de l'avenir où j'avoue que je ne vois rien.

8. *Is se répandit sur la face de la terre.* Ce mot signifie toute la terre habitable, comme le remarque S. Augustin (20 de Civ. 2). *Et ils environneront le camp des saints et la ville bien-aimée;* c'est l'Eglise chérie de Dieu. Il ne faut pas ici s'imaginer, dit S. Augustin, que l'Eglise, comme une ville, soit réduite à un seul lieu où elle soit assésée. Elle sera, poursuit-il, toujours répandue par toute la terre; ses ennemis se trouveront aussi partant; mais partout où seront les ennemis, là sera aussi le camp des saints, et la ville chérie de Dieu (de Civ., l. 22, c. 11).

9. *Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora,* comme nous l'avons remarqué de Gog et de Magog, sur le verset 7, conformément à Ezechiel, 38, 22, et 39, 6. Ici je l'entends à la lettre du feu du dernier jour; car les cieux et la terre sont réservés pour être brûlés par le feu un jour du jugement, lorsque les impies périront (2 Pet., 3, 7), ce qui semble fait pour expliquer ce passage de S. Jean, et revient parfaitement à ce que dit S. Paul de la perdition soudaine du méchant que Jésus-Christ détruira (2 Thess., 2, 8), comme nous verrons dans le discours qui sera mis à la fin de ce commentaire.

Le diable qui les séduisit. Il n'est plus dit qu'ils fussent séduits par la bête, ni par le faux prophète; l'idolâtrie de Rome païenne était éteinte, et on ne voit plus ici aucun des caractères qu'on a vus dans les chapitres précédents. C'est donc une autre sorte de séduction; de celle de la bête; c'est une autre sorte de séduction; et le diable, qui en est l'auteur, à la fin est jeté dans le même étang de feu et de soufre, où étaient déjà la bête et le faux prophète (Ibid., v. 9, 10, et supra, c. 19, v. 19, 20).

Dans l'étang de feu et de soufre. C'est ici la dernière marque de l'éternel emprisonnement de Satan; auparavant il est jeté dans l'abîme pour en être lâché après mille ans (sup., v. 2, 5). Ici il n'y a plus pour lui

dum priorem habitum et speciem; quidam mysticè per terram reprobos et obduratos homines, per coelum aerium, aërie ac spiritualis nature demones etiam per lerram in aëre habitantes, non inepte forsân intelligunt.

VERS. 12. — ET VIDI MORTUOS MAGNOS ET PUSILLOS, quia (ut ait Hieronius) *Pallida mors aequo pulsat pede pauperum tabernas, regumque turres.* STANTES IN CONSPPECTU THRONI, quia, teste Paulo, omnes nos ministrari oportet ante tribunal Christi. ET LIBRI APERTI SUNT; libri, inquam, conscientiarum, ubi sine dissimulatione quam quisque vitam gesserit, legitur. ET ALIUS LIBER APERTUS EST, QUI EST VITA, id est, liber divinae praedestinationis, qui usque ad iudicium latuit incognitus, tunc aperiendus, cum palam fiet qui reprobi sint et electi. ET JUDICATI SUNT MORTUI EX HIS QUAE SCRIPTA ERANT IN LIBRIS, sicutum scilicet cogitationum; nimium (ut ait Paulus ad Rom.) *inter se invicem cogitationibus accusantibus aut defendentibus, quando iudicabit Dominus occulta cordium.*

VERS. 13. — ET MARE DEDIT MORTUOS SUOS QUI IN ERANT. Sapè mare diximus tumultuantem et fluctuantem hunc mundum significare, qui mortuos suos reddet, quando in novissimâ tribus omnes resurgunt cum corporibus suis. ET MORS ET INFERNUS DEBERUNT MORTUOS SUOS, id est, quotquot mortui fuerint relliant ad corpora sua. Mors universitatem indicat mortuo-

qu'un éternel tourment dans l'étang de feu et de soufre, où il ne sortira jamais, parce qu'il n'y aura plus de séduction, l'ouvrage de la justice, aussi bien que celui de la miséricorde de Dieu, étant entièrement consommé. Divers états de ce malin et de ses ordres, tantôt resserrés, tantôt relâchés, selon les anges de Dieu, et à la fin plongés dans un état où il ne leur restera plus que leur supplice. Cet état, je plus funeste de tous, sera l'effet de la dernière condamnation, qui sera prononcée contre eux au dernier jour, où la liberté de tenter, et la triste consolation de perdre les hommes leur étant ôtée, ils ne seront occupés que de leur tourment et de celui des malheureux qui les auront suivis; ce que S. Jean explique par ces paroles: *Et ils seront tourmentés nuit et jour aux siècles des siècles;* non qu'ils ne le soient auparavant, mais parce qu'alors il ne leur restera que cela.

11. *Je vis aussi un grand trône...* Voici donc enfin, après tant de visions mémorables, celle du grand et dernier jugement, comme la suite le fera paraître. Un grand trône blanc, semblable à la robe blanche qui paraît Apoc., c. 13, v. 14. La blancheur signifie l'éclat et la majesté.

12. *Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône...* comparaisant, les uns avec grande crainte, et les autres avec confiance, devant le Juge.

13. *La mer rendit ceux...* On exprime ici distinctement la résurrection des corps; preuve nouvelle que la première résurrection, dont il est parlé au verset 5, ne regardait que les âmes. La mort et l'enfer, c'est-à-dire, la mort et le sépulcre rendirent aussi les morts qu'ils avaient. Si la résurrection des martyrs, dont il est parlé, v. 4 et 5, se devait entendre des corps comme des âmes, il y aurait déjà eu longtemps que les eaux et les sépulchres auraient rendu une grande partie de leurs morts; puisque tant de martyrs avaient été noyés, et les autres presque tous ensevelis par la piété des fidèles.

rum, honorum et malorum; sed infernum addidit, ne dubites ad propria corpora in quibus perpetuò ardeant, redituros damnatos.

VERS. 14, 15. — ET MORS, id est, diabolus, ET INFERNUS, id est, ceteri reprobi, MISSI SUNT IN STAGNUM IGNI, id est, profundum inferni. HEC EST MORS SE-

14. *L'enfer et la mort furent précipités dans l'étang de feu.* Lorsque la mort, qui était la dernière ennemie, sera détruite (1 Cor. 15, 26, 28), et qu'aini qu'elle ne paraisse jamais, elle sera précipitée dans l'abîme avec les démons et les damnés, selon qu'Isaïe l'avait prédit: *Il précipitera la mort pour jamais* (c. 25, 8). *Celle-ci est la seconde mort;* la mort en corps et en âme, qui doit suivre la dernière résurrection, comme ci-dessus, v. 5, 6.

Voilà ce que j'aurais à dire sur le déchaînement de Satan, et sur le règne de mille ans que S. Jean attribue ici à Jésus-Christ avec ses martyrs. Quant à l'Antechrist et à la dernière persécution, je n'en dirai rien davantage; et s'il reste quelque chose de plus à en expliquer, je le laisse à ceux qui en savent plus que moi; car je tremble en mettant les mains sur l'avenir. Tout ce que je crois pouvoir dire avec certitude, c'est que cette dernière persécution, quelle qu'en soit la violence, aura encore plus de séduction; car c'est aussi ce que S. Paul y remarque (2 Thess., 2, 9, 10) des prodiges, des signes trompeurs, des illusions, sans y parler d'autre chose. S. Jean y remarque aussi la séduction, comme devant prévaloir, v. 5, 7, 9, sans parler de sang répandu, ainsi qu'il a fait dans tout le reste du livre; et Jésus-Christ même: *Il y aura de grands prodiges et des miracles trompeurs, en sorte, s'il est possible, que les élus mêmes soient trompés* (Math. 24, 24).

Je regarde donc dans l'Eglise deux sortes de persécutions: la première en son commencement, et sous l'Empire romain, où la violence devait prévaloir; la seconde, à la fin des siècles, où sera le règne de la séduction; non pas que je veuille dire qu'elle soit sans violence, non plus que celle de Rome païenne, où la violence domina, n'a pas été sans séduction; mais l'une et l'autre doit être dénie par ce qui doit prédominer; et on doit attendre sous l'Antechrist les signes les plus trompeurs qu'on ait jamais vus, avec la malice la plus cachée, l'hypocrisie la plus fine, et la peau de loup la mieux couverte de celle des brebis. Ceux qui se sont dits réformés, doivent prendre garde qu'avec la fausse douceur et les prélexes spécieux dont ils ont taché au commencement de colorer leur violence et leur schisme, ils n'aient été les avancateurs de cette séduction.

Je crois encore savoir que cette dernière tentation de l'Eglise sera courte, et que Dieu y donnera des bornes, comme nous avons remarqué qu'il a fait à toutes les autres; ce que S. Jean a voulu nous expliquer, en disant que Satan serait délié pour un peu de temps, v. 5; mais que cette persécution soit de trois ans et demi précisément, je n'ose ni le nier, puisque plusieurs Pères l'ont conjecturé ainsi, ni faire aussi un dogme certain de leurs conjectures. J'en reviens donc à laisser l'avenir entre les mains de Dieu, et me contenter de ce que dit S. Jean, que cette tentation sera courte; et quand même il la faudrait réduire précisément aux termes de celle d'Antiochus, peut-être faudrait-il penser encore que les trois ans et demi destinés à la persécution de ce prince, n'en regardent que le grand effort durant la profanation du temple, étant certain par les Machabées et par Joseph, comme S. Jérôme le prouve, et plus encore par Daniel, qui le prophétisa, que dans le fond il y tourmenté les Juifs bien plus longtemps. Peut-être donc en faudrait-il à peu près dire autant de l'Antechrist; mais qu'il en soit ce que Dieu sait. Que si je distingue sa persécution de celle de la bête, et sa séduction de celle

CONDA; prior per animæ peccatum à quâ per penitentiam resurgitur; secunda æterna corporis et animæ damnatio. Ut partem de generalitate reproborum concludat, asserit omnes qui non sunt scripti in LIBRO VITAE, id est, omnes reprobos cum diabolo missos in stagnum ignis, id est, gehennæ locum.

du faux prophète, je ne fais que suivre S. Jean, comme on a pu voir sur les versets 4 et 9, et attribuer à chacune des persécutions le caractère qui lui est propre, c'est-à-dire la violence à celle de la bête, comme il paraît dans tout le cours de l'Apocalypse, et la séduction à celle de l'Antechrist.

Je n'en sais pas davantage; et aussi sans pénétrer plus avant, j'avertis ceux qui veulent trouver la persécution de l'Antechrist dans celle de la bête de l'Apocalypse, que pour parler conséquemment, ils sont obligés de dire que la persécution de l'Antechrist ne sera pas la dernière, puisqu'elle devance de mille ans, en quelques sortes qu'on les entende, celle de Gog et de Magog, comme on a vu; ce qu'ils ont aussi à ajuster avec les autres parties de la doctrine de l'Antechrist, et surtout avec ce que S. Paul nous a dit, que ce méchant serait détruit par l'avènement glorieux de Jésus-Christ.

Pour ne laisser au pieux lecteur, autant qu'il sera possible, aucune difficulté sur ce chapitre, je l'avertirai encore que le règne de Jésus-Christ, dont il y est parlé, se prend en diverses manières dans ce divin livre: quelquefois en un sens moins étendu pour le règne de Rome, lorsque les royaumes de la terre sont soumis à Jésus-Christ par les empereurs chrétiens, chap. 11, v. 15, et chap. 12, v. 10; et quelquefois absolument, lorsque Jésus-Christ ressuscite entre en sa gloire, où il règne avec ses saints, comme il est porté Apoc. 2, 26; 3, 21; 7, 15, 16, 17; 14, 4, 5. Et c'est manifestement, comme on a vu, du règne pris en ce sens, que se doit entendre le chapitre 20, en y joignant, comme il a aussi été remarqué, la manifestation de la gloire de Jésus-Christ et de ses saints sur la terre, et la dernière consommation du règne de Dieu à la fin des siècles, lorsque tous ses ennemis seront à ses pieds, et tous ses élus recueillis.

Quant à l'opinion de ceux qui veulent que les mille ans s'accomplissent longtemps avant la fin des siècles, et qu'ils soient même déjà accomplis, j'y ai consenti, à condition que se serait sans préjudice au dernier et parfait accomplissement, qui est celui qu'on vient de voir; ce qui peut-être n'empêche pas qu'il n'y ait encore d'autres termes prévus par le S.-Esprit, où cette prédiction recevra quelque sorte d'accomplissement.

Grosius et quelques autres font commencer les mille ans du règne de Jésus-Christ avec ses martyrs en l'an 315, lorsque Constantin fit cesser les persécutions, et qu'il établit la paix de l'Eglise par cent glorieux édits. Ils remarquent que depuis ce temps le diable a eu moins de puissance pour tromper les fidèles; mais que mille ans après, le treizième siècle étant écoulé, la puissance ottomane commença à se déclarer sous Oream, fils d'Otoman, et à peu près dans le même temps, les erreurs de Viciet suivies de celles de Jean Hus, des Hussites et des Luthériens ravagèrent l'Eglise.

Ainsi le règne des saints jusqu'à lors si respecté par tous les fidèles qui reconnaissent les miracles que Dieu faisait pour les honorer fut attaqué par ces hérétiques qui se moquèrent de ces miracles, et de la vertu qu'on attribuait à l'intercession des saints; et c'est là qu'ils mettent le déchaînement des saints; et rapportent aussi le grand schisme de l'Ocident dans le quatorzième siècle, avec les maheurs dont il fut suivi. Mais je trouve les événements plus marqués longtemps avant cette date. La puissance des succes-

l'Écriture ? Il en faut toujours venir à la question : si l'on peut trouver vraisemblable que des mortels viennent attaquer une ville que Jésus-Christ protégera si visiblement, ou, après avoir paru de la manière du monde la plus éclatante, il laissera pour la gouverner douze hommes ressuscités, immortels, invulnérables, et en un mot affranchis de toutes les infirmités humaines ? Que dirai-je de la nouvelle doctrine de ce hardi théologien qui hasarde tout, qui, pour soutenir son système, ose dire que Jésus-Christ ne règne pas à présent ; que l'Église n'est pas le royaume des cieux ; que nous-mêmes nous ne sommes pas le royaume de Jésus-Christ ; que Jésus-Christ ne régnera plus après le dernier jugement, et ses élus encore moins, malgré ce qu'il leur dira en les jugeant : *Venez posséder le royaume qui vous a été préparé* (Matth. 25. 54), et en un mot, qu'il n'est roi que durant ces mille ans ima-

CAPUT XXI.

1. Et vidi cælum novum, et terram novam. Primum enim cælum et prima terra abiit, et mare jam non est.
2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de cælo à Deo paratam sicut sponsam ornatum viro suo.
3. Et audivi vocem magnam de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis. Et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus.
4. Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum ; et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.
5. Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia. Et dixit mihi : Scribe, quia hæc verba fidelissima sunt et vera.
6. Et dixit mihi : Factum est : Ego sum alpha et omega, initium et finis. Ego sitienti dabo de fonte aqua vite, gratis.
7. Qui viciorit, possidebit hæc, et ero illi Deus, et ille erit mihi filius.
8. Timidis autem, et incredulis, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idololâtris, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure ; quod est mors secunda.
9. Et venit unus de septem angelis habentibus phialas plenas septem plagis novissimis, et locutus est mecum, dicens : Veni, et ostendam tibi sponsam, uxorem Agni.
10. Et sustulit me in spiritu in montem magnum et altum, et ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem descendentem de cælo à Deo.
11. Habentem claritatem Dei ; et lumen ejus simile lapidi pretioso tanquam lapidi jaspidis, sicut crystallum.
12. Et habebat murum magnum et altum, habentem portas duodecim, et in portis angelos duodecim, et nomina inscripta, que sunt nomina duodecim tribuum filiorum Israël.
13. Ab oriente portæ tres, et ab aquilone portæ tres, et ab austro portæ tres, et ab occasu portæ tres.
14. Et murus civitatis habens fundamenta duode-

ginaires ? Dans quelles erreurs faut-il être pour enseigner de tels prodiges à des chrétiens, et combien sont à plaindre ceux qui écoutent un tel homme comme un prophète ! Conclions donc que tout ce qu'on dit de ce règne de mille ans, pris à la lettre, engagé à des absurdités inexplicables ; que le Fils de l'homme ne viendra plus visiblement qu'une fois, lorsqu'il paraîtra en sa gloire sur une nuée, et que ceux qui l'auront péché et le verront prêt à les juger ; que lorsqu'il viendra en cette sorte, il ne sera pas mille ans à tenir ses saints sur la terre ; qu'il prononcera aussitôt son irrévocable jugement, et ira régner éternellement dans le ciel. Croycns, dis je, toutes ces choses, et laissons aux interprètes protestants ces restes des opinions judaïques, que la lumière de l'Église a entièrement dissipées depuis treize cents ans.

CHAPITRE XXI.

1. Je vis alors un ciel nouveau, et une terre nouvelle : car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus.
2. Et moi, Jean, je vis descendre du ciel la sainte cité, la nouvelle Jérusalem qui venait de Dieu, parée comme l'est une épouse pour son époux.
3. Et j'entendis une voix forte sortie du trône, qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ; et il demeurera avec eux. Ils seront son peuple et Dieu au milieu d'eux sera leur Dieu.
4. Dieu essuiera toutes larmes de leurs yeux ; et il n'y aura plus ni mort, ni cris, ni douleur, parce que les premières choses sont passées.
5. Alors celui qui était assis sur le trône dit : Je vais faire toutes choses nouvelles. Et il me dit : Écris ; car ces paroles sont très-certaines et très-véritables.
6. Il me dit encore : C'en est fait. Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la fontaine d'eau vive à celui qui a soif.
7. Celui qui vaincra possédera ces choses, et je serai son Dieu, et il sera mon fils.
8. Mais pour les timides, les incrédules, les exécrables, les homicides, les fornicateurs, les empoisonneurs, les idolâtres et tous les menteurs, ils auront leur part dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort.
9. Il vint alors un des sept anges qui tenaient les sept coupes pleines des sept dernières plagis ; et il me parla, et il me dit : Venez, et je vous montrerai l'épouse, qui est la femme de l'Agneau.
10. Il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne ; et il me montra la sainte cité de Jérusalem qui descendait du ciel d'après dieu.
11. Illuminée de la clarté de Dieu, sa lumière était semblable à une pierre précieuse, telle qu'une pierre de jaspé transparente comme du cristal.
12. Elle avait une grande et haute muraille et douze portes, et douze anges aux portes, et des noms écrits, qui étaient les noms des douze tribus des enfants d'Israël.
13. Il y avait trois de ces portes à l'orient, trois au septentrion, trois au midi, et trois à l'occident.
14. La muraille de la ville avait douze fonde-

ments, ou à étaient les douze noms des douze apôtres de l'Agneau.

15. Celui qui me parlait avait une canne d'or pour mesurer la ville, les portes et la muraille.
16. La ville était bâtie en carré, aussi longue que large. Il mesura la ville avec sa canne d'or, jusqu'à l'étendue de douze mille stades ; et sa longueur, sa largeur, et sa hauteur son égales.
17. Il en mesura aussi la muraille, qui était de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, qui était celle de l'ange.
18. La muraille était bâtie de pierre de jaspé ; mais la ville était d'un or pur, semblable à du verre très clair.
19. Les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspé, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude,
20. Le cinquième de sardonx, le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de béryl, le neuvième de topaze, le dixième de chrysope, le onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyste.
21. Les douze portes étaient de douze perles ; et chaque porte était faite de chaque perle ; et la place de la ville était d'un or pur comme du verre transparent.
22. Je ne vis point de temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en est le temple.
23. Et la ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclairé, et que l'Agneau en est la lampe.
24. Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur.
25. Ses portes ne se fermeront point de jour ; car de nuit il n'y en aura point dans ce lieu.
26. On y apportera la gloire et l'honneur des nations.
27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination et le mensonge ; mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau.

COMMENTARIA.

- VERS. 1. — ET VIDI CÆLUM NOVUM ET NOVAM TERRAM. Paulô ante dixit cælum et terram fugisse à facie sedentis, quod et paulô post ait : PRIMUM CÆLUM ET PRIMA TERRA ABIT. Nunc se nova ea vidisse, non substantiâ, sed qualitate, ipsis in perfectionem naturam commutatis, et ab omni alteratione liberatis. Quòd verò ait : ET MARE JAM NON EST, non est putandum quòd propterea elementum aque esse desinat, sed
1. Je vis... un ciel nouveau. Après toutes les choses qu'on vient de voir, qui contiennent l'histoire de l'Église, autant qu'il a plu à Dieu de nous la révéler, il ne reste plus à parler que des promesses de la béatitude céleste ; et c'est ce que S. Jean va faire d'une manière admirable dans ces deux derniers chapitres.
 - Car le premier ciel et la première terre avaient disparu, par un changement en mieux, et une perfection toute nouvelle, comme l'entendent tous les interprètes. Et la mer n'était plus ; et il n'y avait plus d'a-

quòd ipsum mare, mare forsan esse desinet, id est, amarum, terreum ac salsum, et tunc in perfectionem evadet aque purè elementaris.

VERS. 2. — ET EGO JOANNES VIDI SANCTAM CIVITATEM, id est, Ecclesiam triumphantem, JERUSALEM, ob integram pacis, quâ fruitur, suppeditatis adversarijs, visionem ; NOVAM, ob novam corporum glorificationem, DESCENDENTEM DE CÆLO, non locali motu, sed emanatione ni de tempête. S. Pierre nous fait bien entendre que ce n'est pas une destruction totale, mais un changement, lorsqu'il dit que comme l'ancien monde a péri par l'eau, ainsi celui qui est à présent est réservé au feu (2 Pet. 3. 6, 7).

2. Je vis descendre du ciel, S. Jean nous marque la chose comme il la vit en esprit ; et c'était une ville qui venait d'en haut, portée en l'air, et apparemment s'approchait de lui peu à peu ; ce qui, dans le sens mystique, veut dire que l'Église qui est dans le ciel est la même que celle qui est sur la terre ; que c'est